

Département du NORD

- :- :-

Arrondissement de DOUAI

- :- :-

Canton de SIN LE NOBLE

COMMUNE DE SIN-LE-NOBLE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 07 juillet 2020

SOUS PREFECTURE
DE DOUAI

15 JUL. 2020

ARRIVEE

L'an deux mille vingt, le 07 juillet, à 18 heures, le Conseil municipal s'est réuni au théâtre Henri Martel sous la présidence de Monsieur Christophe DUMONT, Maire, en suite de convocations du 1^{er} juillet 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Christophe DUMONT, **Maire** ; Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Jean-Claude DESMENEZ, M. Henri JARUGA, Mme Michèle DECREUS, M. Dimitri WIDIEZ, **Adjoints** ; M. Jean-Michel CHOTIN, Mme Françoise SANTERRE, Mme Claudine BEDENIK, Mme Christiane DUMONT, M. Marc BAILLEZ, M. Patrick DUBREUCQ, Mme Sylvie DORNE, M. Pascal DAMBRIN, Mme Caroline FAIVRE, M. Jean-François JOOS, Mme Stéphanie CARAMOUR, Mme Christelle DUPRIEZ, Mme Marie-Bernadette SOMBE, Mme Emeline HOURNON, M. Rémi KRZYKALA, M. Jean-Bernard FENET, **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. Didier CARREZ (procuration à Mme Marie-Josée DELATTRE du 07 juillet 2020), Mme Johanne MASCLÉ (procuration à M. Jean-Michel CHOTIN du 07 juillet 2020), M. Freddy DELVAL (procuration à M. Jean-Claude DESMENEZ du 07 juillet 2020), Mme Isabelle TAILLEZ (procuration à M. Henri JARUGA du 07 juillet 2020), **Adjoints** ; M. Jean-Pierre BERLINET (procuration à M. Jean-Michel CHOTIN du 02 juillet 2020), Mme Joselyne GEMZA (procuration à Mme Françoise SANTERRE du 30 juin 2020), M. Patrick ALLARD (procuration à M. Pascal DAMBRIN du 07 juillet 2020), Mme Elise SALPETRA (procuration à M. Rémi KRZYKALA du 07 juillet 2020), M. Brahim MAHMOUD (procuration à M. Dimitri WIDIEZ du 03 juillet 2020), M. Robin POPOWSKI (procuration à M. Patrick DUBREUCQ du 02 juillet 2020), **Conseillers municipaux**.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ ET NON REPRÉSENTÉ : M. Marcel LOUREL, **Conseiller municipal**.

ÉTAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS ET NON REPRÉSENTÉS : -

SECRETARE : M. Rémi KRZYKALA

La présente délibération a été affichée, par extraits, à la porte de l'Hôtel de Ville, le 13 juillet 2020.

IV/ AFFAIRES FINANCIÈRES

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.2312-3 et L.2224-11-1,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération n° 339.51/2020 du Conseil municipal du 07 juillet 2020, prenant acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice à venir,

Vu le projet du budget primitif 2020 présenté par Monsieur Christophe Dumont, Maire de la Commune de Sin-le-Noble,

Vu l'avis de la Commission vie institutionnelle, administration, finances, emploi, activités économiques, commerce et artisanat,

Considérant que l'assemblée délibérante a été amenée à débattre sur les orientations budgétaires de la Commune pour l'exercice 2020, lors de sa séance du 07 juillet 2020 ;

Considérant qu'il lui revient, dans un délai de deux mois d'adopter le budget primitif pour l'exercice concerné ;

Considérant que le budget est soumis au vote par nature et par chapitre ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Monsieur Jean-Bernard FENET n'ayant pas pris part au vote,

ARTICLE 1 : ADOPTE le budget primitif 2020 dont le vote s'est opéré par chapitre comme précisé ci-dessous :

Chapitre	Fonctionnement Dépenses	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
011	Charges à caractère général	31		1
012	Charges de personnel et frais assimilés	31		1
023	Virement à la section d'investissement	31		1
65	Autres charges de gestion courante	31		1
66	Charges financières	31		1
67	Charges exceptionnelles	31		1
68	Dotations aux provisions	31		1
Chapitre	Fonctionnement Recettes	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
013	Atténuation des charges	31		1
70	Produits des services, du domaine et ventes	31		1
73	Impôts et taxes	31		1
74	Dotations et participations	31		1
75	Autres produits de gestion courante	31		1
76	Produits financiers	31		1
77	Produits exceptionnels	31		1
Chapitre	INVESTISSEMENT Recettes	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
10	Dotations, fonds divers et réserves	31		1
13	Subvention d'investissement	31		1
16	Emprunts et dettes assimilées	31		1
021	Virement de la section de fonctionnement	31		1
024	Cessions d'immobilisations	31		1
040	Opérations d'ordre	31		1
041	Opérations patrimoniales	31		1

Chapitr e	INVESTISSEMENT Dépenses	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
16	Emprunts et dettes	31		1
23	Immobilisations en cours	31		1
041	Opérations patrimoniales	31		1

ARTICLE 2 : RAPPELLE que le présent budget est voté après adoption du compte administratif de l'exercice 2019.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir les démarches y afférent.

ARTICLE 4 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le Département, et de sa publication.
Le recours peut être introduit par le biais de télérecours citoyen, non obligatoire, à l'adresse suivante : <https://citoyens-telerecours.fr>.

Pour Extrait certifié conforme au Registre
(Publié et Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du
Code général des collectivités territoriales)
SIN-LE-NOBLE, le 07 juillet 2020
Le Maire


Christophe DUMONT

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
En sous-préfecture de DOUAI le 10 JUL. 2020
Et de la publication le 10 JUL. 2020
Fait à Sin-le-Noble, le 10 JUL. 2020
Le Maire


Christophe DUMONT

SOUS PREFECTURE
DE DOUAI
15 JUL. 2020
ARRIVEE

